



CONSRUISONS UN MUR !

CONTRE
LE PACTE

SIGNER UN PACTE C'EST ACCEPTER :

- de signer un contrat - renouvelable selon le bon vouloir du chef,
- de remettre une partie de sa rémunération dans les mains de son chef d'établissement et donc accepter qu'il se comporte comme notre employeur,
- de renoncer à notre statut de fonctionnaire, à sa rémunération statutaire fixée par le point d'indice et l'ancienneté,
- de travailler plus malgré la surcharge actuelle de travail et donc de continuer à faire un travail de moins en moins satisfaisant,
- de permettre à notre chef d'établissement de nous imposer n'importe quelle tâche lorsque les heures "pacte" ne seront pas toutes faisables,
- des astreintes et/ou d'être disponible à tout moment, surtout au dernier,
- qu'une partie de notre rémunération ne compte pas dans nos droits sociaux,
- de faire des heures supplémentaires mieux rémunérées en brut mais pas en net (voire moins),
- de ne plus être concepteurs de notre métier mais d'occuper un emploi (avec des tâches assignées) équivalent à des catégories B,
- d'isoler chaque collègue en individualisant les fonctions et en les mettant en concurrence (y compris pour l'avancement et les mutations).

**LE PACTE N'EST QUE LA PARTIE ÉMERGÉE DE
L'ICEBERG ! NOUS DEVONS RÉSITER !!**

Rendez-vous académique devant le

Rectorat de Reims



Mercredi 14 Juin

à 15h

APPORTEZ VOS BRIQUES !

(CARTONS DE TOUTES SORTES)